

Compte rendu du Conseil d'Administration du 24 septembre 1998

Les décisions

- DBM n°3
- Accord de principe sur la création de VALUTEC
- Demandes de création de postes enseignants : interclassement, université stricto-sensu, liste des postes à publier ; postes IATOSS : interclassement et université stricto-sensu
- Approbation du CR du 2 juillet (après modification).

0000

Informations

U.3M : le Président Angué annonce les grandes orientations du programme U.3M (Université du 3ème millénaire) qui fait suite à U.2000. U.3M s'appuiera sur un partenariat Etat-collectivités territoriales et présentera plusieurs volets : aménagement de Paris et de l'Île de France ; mise en place de réseaux régionaux et inter-régionaux ; renforcer l'accueil étudiant ; mise en place d'un réseau d'équipements nationaux (Renater III, calculateurs scientifiques...) ; coordination secondaire supérieure ; organisation péri-universitaire de recherche et développement (pépinière d'entreprises...).

En résumé, l'objectif d'U.3M sera moins le béton (U 2000) que l'organisation et la répartition territoriale de la matière grise.

U.3M devrait permettre à l'UVHC de développer notamment 4.000 m² (200 millions de F) pour les écoles d'ingénieurs, la recherche, une salle polyvalente et les équipements sportifs, etc... U.3M sera aussi l'occasion de réfléchir sur la politique des antennes.

Flux : l'université enregistre une baisse du flux (étudiants s'inscrivant pour la 1ère fois à l'université en 1ère année de 1er cycle) de 4 %. Cette baisse concerne notamment les sciences.

Compte-rendu du 2 juillet 1998

Au paragraphe "analyse financière par composante", l'IPAG, le centre de Cambrai et l'AIP ont été oubliés. Il convient donc d'ajouter le texte qui suit :

IPAG : les dépenses s'établissent à 1.306.213 F, en augmentation de 31 % par rapport à 1996. Le principal poste de dépenses est constitué par les charges de personnel (76 % des dépenses de fonctionnement). Les dépenses d'équipement (154.425 F) représentent 12 % de l'exécution budgétaire. Les recettes s'établissent à 1.249.133 F, en progression de 18 % par rapport à 1996. Le résultat de l'exercice est déficitaire de 57.080 F.

AIP : l'exercice fortement déficitaire s'explique par une notification des subventions MENRT bien inférieure aux montants inscrits au contrat biennal 1996-1997 (213.500 F notifiés sur 986.000 F attendus).

Centre de gestion de Cambrai : les dépenses se sont élevées à 782.015 F couvertes par des dotations de l'UVHC (484.135 F) et de l'université de Lille II (297.880 F).

Au paragraphe sur les statuts de l'université, H.Hörling demande que l'on remplace la dernière phrase (p.8) par : " H.Hörling estime que cette démission est plus préjudiciable pour l'UVHC qu'un passage de la FLLASH à l'article 32 ".

F.Morel rappelle que l'université a obtenu 2 nouvelles habilitations depuis le conseil du 2 juillet 98 : le DESS gestion du patrimoine, le DESS compétence complémentaire en informatique (ce DESS est une transformation du DESS existant méthodes informatiques pour l'aide à la décision).

A l'unanimité, le conseil approuve le compte-rendu, modifié, du 2 juillet 1998.

Décision budgétaire modificative n°3

Le projet de DBM n°3 est présenté par H.Gaudier

UB	DBM de rattachement	DBM de reports/réserves	DBM de transfert	TOTAL
909 - FDEG (DIR°)		187 000 F		187 000 F
918 - SUAQIP (INSPR)			12 000 F	12 000 F
923 - DUFAPS			100 000 F	100 000 F
923 - STAPS	290 000 F			290 000 F
925 - ISIV (DIR)	110 298 F			110 298 F
925 - ISIV (APR)	608 188 F			608 188 F
925 -GESTF	266 0000 F	510 000 F		776 000 F
925- SECUB-MAINT-ARSCO		3 590 000 F		3 590 000 F
925 - DIRSG			25 000 F	25 000 F
925 -STECH	160 000 F			160 000 F
925 - RI	155 198 F			155 198 F
925 - ENTBA	400 000 F			400 000 F
925 - CENTR	176 600 F			176 600 F
TOTAL	2 166 284 F	4 287 000 F	137 000 F	6 590 284 F

Cette proposition de DBM n°3 est approuvée à l'unanimité.

Valutec

“ VALUTEC précise J.C.Angué est la seule filiale d'université habilitée cette année par le ministère qui s'intéresse beaucoup à cette création... comme la Caisse des dépôts et consignations qui a décidé, pour la première fois, de participer au capital d'une filiale d'université ”.

Le projet de création de VALUTEC est ensuite présenté par B.Nongaillard, M. H.Leveaux et F.Hogié.

B.Nongaillard rappelle que VALUTEC contribuera à la diffusion et à la valorisation des résultats de la recherche par la réalisation de prestations. Elle participe également au transfert de technologie par l'aide à la création et à la prise de participation éventuelle de sociétés (essaimage de l'UVHC).

M.H.Leveaux rappelle les différentes étapes de la constitution de la société anonyme VALUTEC :

l'existant :

- Mai/juin 1997 : rencontre avec les actionnaires potentiels
- 26 juin 1997 : accord de principe du Conseil d'Administration de l'Université
- juillet à décembre 1997 : instruction au MENRT puis accord
- janvier à juin 1998 : instruction au Ministère de l'Économie puis accord

les étapes suivantes :

- 24 septembre 1998 : vote au Conseil d'Administration de l'Université,
- 25 septembre 1998 : réunion des actionnaires,
- septembre à octobre 1998 : libération des apports,
- novembre 1998 : signature des statuts et immatriculation au RCS.

La liste des actionnaires :

UVHC, Caisse des Dépôts et Consignations, VALUVAL, FINORPA, Banque Scalbert Dupont, ANF, SEVELNORD, FFM, SECA, PROSYST, UMV.

Franck Hogie présente ensuite les moyens financiers et en personnel de VALUTEC.

Le budget de VALUTEC (en KF)

	1998	1999	2000	2001	2002	Total
Total salaires	3740	4085	5260	5895	6280	25260
Total fonctionnement	4090	4960	6010	7650	9490	32200
Taxe professionnelle	110	150	200	270	330	1060
Frais financiers	40	50	50	20	0	160
DAP	25	30	35	35	40	165
Total dépenses	8005	9275	11555	13870	16140	58845
CA prestations propres	2500	4000	6000	9000	12000	33500
CA Université	5000	5500	6000	6500	7000	30000
Total Recettes	7500	9500	12000	15500	19000	63500
Résultat avant IS	-505	225	445	1630	2860	4655
Résultat après IS	-505	140	280	1030	1820	2765
CAF	-480	170	315	1065	1860	2930

Le plan de financement de VALUTEC (en KF)

	1998	1999	2000	2001	2002	Total
EMPLOIS						
Investissements	80	20	20	20	20	160
Frais d'établissement	20					20
? B.F.D.R.	1130	300	370	520	520	2840
RESSOURCES						
CAF	-480	170	315	1065	1860	2930
Insuffisance de ressources	- 1710	- 150	- 75	0	0	- 1935
Excédent de ressources				525	1320	1845

Les capitaux propres de VALUTEC financeront l'insuffisance de ressources pour les trois premières années de financement.

Le personnel de VALUVAL (chercheurs) entrera dans l'équipe de VALUTEC.

A l'unanimité, le conseil approuve le principe de création de VALUTEC.

Emploi

J.C.Angué propose d'examiner les listes de demande de créations de postes enseignants (liste interclassée, et liste pour l'université stricto-sensu), des emplois à publier, des créations IATOSS.

J.C.Herbin et H.Hörling expriment leur désaccord sur l'interclassement car l'ordre établi par la FLLASH n'a pas été respecté par le bureau de l'université. Puis J.C.Herbin lit une motion votée par le conseil de la FLLASH lors de sa séance extraordinaire du 22 septembre dernier, motion qui demande le respect de cet ordre.

F.Morel rappelle que le projet d'établissement doit être la base de toute négociation avec le ministère : dans ce document, l'université s'est engagée à solliciter au moins la création de 30 postes. Il souhaite donc que l'université allonge les listes de demande de créations de postes et présente séparément les demandes de postes de PAST et celles des lecteurs.

N.Malvache remarque que trop peu de postes de professeurs sont demandés (la part des professeurs à l'UVHC est inférieure à la moyenne nationale). J.C.Angué lui précise que, par contre, les professeurs sont plus nombreux dans la liste des postes vacants.

J.C.Angué rappelle le rôle du conseil d'administration qui n'est en aucune manière une chambre d'enregistrement des décisions prises par les conseils des composantes.

Les évolutions d'effectifs, les postes vacants et leur durée de vacance, les choix politiques concernant les antennes, les Heures Complémentaires par section (CNU, etc...), les ouvertures mais aussi les fermetures de filières sont des facteurs qui influent lourdement sur les demandes de créations de postes et qui relèvent de la politique de l'établissement et non de celle de chaque composante prise séparément.

Avec la diminution du nombre de créations de postes et l'augmentation du nombre de départs en retraite, la mise en oeuvre de la politique de l'université s'appuiera notamment sur des redéploiements inter-instituts.

Il conclut sur la nécessité de mettre en place un groupe de travail qui puisse préparer les demandes de créations de postes suffisamment tôt pour permettre de prendre en compte cette double dimension des composantes et de l'établissement.

Puis, tenant compte des remarques des conseillers, J.C.Angué propose de modifier la liste interclassée :

- le poste PRAG génie mécanique est remplacé par un professeur 61ème (analyse de données et maintenance)
- le poste PAST vidéo est remplacé par un MCF 02ème/04ème droit constitutionnel - vie politique.

Cette nouvelle liste interclassée reçoit un avis favorable : 34 votants, 18 voix pour, 15 voix contre, une abstention.

Le conseil approuve ensuite, à l'unanimité, la liste de l'université stricto-sensu (avec les modifications introduites dans la liste de l'interclassement), et la liste des emplois à publier.

P.Loquet présente alors la liste de demande de créations de postes IATOSS pour l'université stricto-sensu ; elle a été établie en fonction de 3 objectifs : intégration, promotion, création.

A l'unanimité, le conseil approuve la liste présentée pour l'université stricto-sensu, puis la liste interclassée.

Questions diverses

Une étudiante a constaté que sur une quarantaine d'étudiants reçus à la maîtrise de droit, seuls seize d'entre-eux auraient obtenu la possibilité de poursuivre leurs études. Elle estime que la faculté de droit de Valenciennes n'offre pas suffisamment de diplômes de 3ème cycle (DEA et DESS), ce qui pourrait inciter les bacheliers à s'inscrire, dès le 1er cycle, dans une autre université où l'offre de formation serait plus séduisante.

Étaient présents :

- Personnalités extérieures :** Mme Adam, Melle Gouguec, MM. Guillaume, Richez, Szymusiak, Van Ceulebroeck,
- Collège A :** MM. Bricout, Desmuliers, Gaudier, Gazalet, Hörling, Houriez, Level, Malvache, Thierry, Thomas
- Collège B :** Mmes Caouder, Levin, Ravez-Houzé, MM. Desrumaux, Donsez, Mandiau, Morel, Pommeray, Sallez
- Collège AITOSS :** Mmes Cleuet, Decneut, Druart, MM. Balenghien, Bury, Duboc
- Collège Usagers :** Melles Daoudi, Hector, MM. Bouroi, Joing, Lemoine, Regnier
- Membres de Droit :** M. Darras
- Membres Invités :** MM. Delebarre, Fréville, Loquet, Moreau, Nongaillard, Ravalard, Willaey
- Ont donné pouvoir :** M. Flament à M. Guillaume
M. Del Campo à M. Morel
M. Morchain à M. Joing
- Excusés :** Mme Steiner, MM. Legendre, le Recteur, l'Agent comptable

Le Président de l'Université,

J.C. Angué.